

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 21 décembre 2023

Objet : Question parlementaire n° 89 du 7 décembre 2023 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Recouvrement des dettes fiscales par les offices sociaux ».

Madame la Ministre,

En date du 7 décembre 2023, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, du Ministre des Affaires intérieures, de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et du Ministre des Finances.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Finances

(s.) Gilles Roth